



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES

PROCES VERBAL N° 14 – SAISON 2018/2019

Réunion du :	06/06/2019
Présidence :	M. MERLET Xavier
Présent(s) :	M. CHERRUAULT Jean-Paul, M. COIFFARD Albert, M. GABORY Vincent, M. GASTINEAU Rémy, M. JEANNETEAU Yannick, M. LECHAT Hubert, M. LHOMMEDE Yohann, M. PHILIPOT Christophe, M. PIOU Patrick
Excusé(s) :	M. BOURNEL Jean-Luc, M. PIRIOU Bernard
Invité(s) :	
Assiste :	

1. Approbation PV

Les procès-verbaux suivants sont approuvés :

- PV n°11 du 13/03/2019
- PV n°12 du 20/03/2019
- PV n°13 du 06/04/2019

2. Bilan des championnats

Comme prévu par la nouvelle organisation des championnats de Jeunes, la saison s'achève sans accession ni rétrogradation.

La Commission félicite les équipes suivantes qui terminent en tête du Championnat DS de leur catégorie (sous réserve des procédures en cours) :

- En U19 : ANGERS NDC
- En U17 : GJ CHEMILLE MEL MAUG
- En U15 : LIRE DRAIN O

La nouvelle formule des engagements libres en U15 et U17 a donné satisfaction. La Commission constate que les clubs, à quelques exceptions près, ont su trouver le niveau d'engagement correspondant à leurs équipes en première phase.

De même, le Championnat U19 en 3 phases a fonctionné. D'une part, il permet un brassage plus intéressant des équipes. D'autre part, le fait de pouvoir ne pas s'engager en troisième phase a sans doute évité des forfaits généraux en fin de saison et a donné aux clubs une plus grande latitude dans la gestion de leurs effectifs seniors/U19.

On dénombre 10 forfaits généraux cette saison : 8 en première phase (1 en U19, 4 en U17 et 3 en U15) et 2 en seconde phase (1 en U17 et 1 en U15). Suite à ces forfaits généraux, la liste des clubs exclus des Coupes et Challenges en application de l'article 2 de ces compétitions sera publiée dans le prochain PV.

Par ailleurs, on déplore un nombre important de dossiers concernant nos catégories traités par la Commission de Discipline.

3. Bilan des Coupes et Challenges

Cette saison a été marquée par 2 nouveautés : d'une part la disparition des poules en U15 et U17 en raison notamment de la création d'une Coupe des Pays de la Loire U17, et d'autre part la création d'un Challenge de District U15 réservé aux 2 dernières divisions des championnats de la seconde phase.

Palmarès 2018-2019 :

- ✓ Vainqueur Coupe U19 : CHOLET SO ou SAUMUR OFC (finale le 8 juin)
- ✓ Vainqueur Challenge U19 : GJ TESSOUALLE PUY
- ✓ Vainqueur Coupe U17 : CHOLET SO
- ✓ Vainqueur Challenge U17 : LE FUILET CHAUSSAIRE
- ✓ Vainqueur Coupe U15 : CHOLET SO
- ✓ Vainqueur Challenge U15 : ANGERS VAILLANTE
- ✓ Vainqueur Challenge de District U15 : BRIOLLAY US

Les rencontres se sont globalement bien déroulées et certains sites ont reçu des supporters nombreux et enthousiastes. Il est constaté que l'affluence varie surtout en fonction des équipes qualifiées et de la compétition. Les Coupes de l'Anjou mobilisent en effet généralement moins de spectateurs que les Challenges. On notera que l'attitude de quelques éducateurs sur les bancs de touche pose question.

La Commission tient à remercier les clubs suivants pour la qualité de leur accueil et de leur organisation :

- pour les 1/2 finales : LE FIEF GESTE FC - STE GEMMES ANDIGNE - ST LAURENT MESNIL FC - ALLONNES BRAIN UF - CHAMPIGNE QUERRE AG - ANGERS DOUTRE SC - LE PUY ST BONNET AS
- pour les finales : MARTIGNE ES LAYON - DOUE LA FONTAINE RC - CANTENAY EPINARD US et par avance ST PIERRE MONTREVAULT AS

4. Point sur les Groupements de Jeunes

L'ensemble des clubs concernés par un renouvellement ou par une création de groupement a été reçu au District le samedi 6 avril 2019.

3 groupements ont renouvelé leur convention pour les 4 prochaines saisons :

- GJ CHAMPTEUSSEMARIGNE (CHAMPTEUSSE ANJOU BACONNE et MARIGNE ES)
- GJ CORON SOMYZERNAY (CORON OSTVC et SOMLOIRYZERNAY CP)
- GJ ST QUENTIN POIT (LA SALLE AUBRY POIT et CHAUDRON ST QUENTIN)

1 groupement est créé :

- GJ ST MELAINE JUIGNE (ST MELAINE/AUBANCE et JUIGNE FC LOUET)

1 groupement n'est pas renouvelé au terme de sa convention :

- GJ POSSO ST JEAN (LA POSSONNIERE SAVEN et ST JEAN ST LAMBERT FC)

1 groupement est supprimé en cours de convention :

- GJ SOUCELLES CORZE (VILLEVEQUE SOUCELLES et PELLOUAILLES CORZE)

5. Point sur le projet de championnat U14

Tout comme la saison passée, un sondage a été envoyé à tous les clubs pour évoquer la possibilité de créer un Championnat U14.

La Commission remercie les 81 clubs qui ont répondu au questionnaire. 13 d'entre eux ont déclaré qu'ils étaient prêts à s'engager dans cette nouvelle compétition.

Ce chiffre est suffisant pour créer ce championnat mais reste à être confirmé.

En fonction du nombre définitif d'équipes engagées (minimum 10), ce championnat se déroulera en 1 phase aller-retour (si moins de 14 équipes) ou en 2 phases (à partir de 14 équipes, 1 aller et 1 aller-retour).

Les équipes U14 ne pourront pas s'engager en Coupe et Challenges U15 mais les joueurs U14 pourront participer à ces compétitions avec les équipes U15 de leur club.

Les clubs ont la possibilité de constituer des ententes en U14.

6. Fonctionnement de la commission et préparation saison 2019-2020

La Commission des Jeunes s'est retrouvée 14 fois durant cette saison en réunions plénières ou en réunions restreintes (vérification de l'article 9, réunion des Groupements de jeunes, tirages des coupes et challenges...).

La gestion des Coupes et Challenges pour 2019-2020 :

- Jean Luc BOURNEL et Albert COIFFARD sont responsables de la Coupe de l'Anjou, du Challenge de l'Anjou et du Challenge de District en U15.
- Jean Paul CHERRUAULT et Vincent GABORY sont responsables de la Coupe de l'Anjou et du Challenge de l'Anjou en U17.
- Patrick PIOU est responsable de la Coupe de l'Anjou et du Challenge de l'Anjou en U19.
- Christophe PHILIPOT prend en charge la gestion informatique à partir des tirages des 1/8^e de finales.

Les réunions plénières auront lieu le mercredi ou le jeudi selon la disponibilité des membres.

Rappel des grands principes des compétitions départementales en 2019-2020 :

- Engagement libre en première phase en U15 et U17
- Absence d'accession en Ligue (sauf cas exceptionnel)
- Un championnat en 2 phases en U15 et U17
- Un championnat U19 en 3 phases (un seul niveau en première phase)
- Création d'un championnat U14 (en fonction du nombre définitif d'équipes engagées)
- Des Coupes et Challenges à élimination directe
- Un arbitrage des joueurs U15 à la touche

7. Questions diverses

Aucun club en position d'accession n'est en infraction au regard de l'article 9.
ANGERS CROIX BLANCHE engage une équipe féminine en Championnat U15.

Prochaine réunion :

☞ *Le jeudi 11 juillet 2019 à 18 heures : préparation des championnats*

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. MERLET Xavier	M. JEANNETEAU Yannick